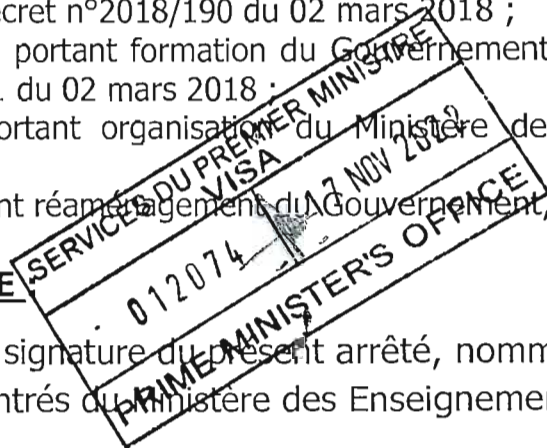


ARRETE N° 553/2021 /MINESEC DU 21 NOV 2022
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
 du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE



ARTICLE 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VINA

CETIC DE MBANG-BOUHARI

Directeur : Monsieur **NGOUH MBOKOUOKO Jean Innocent**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **600 946-M**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Ngaoundéré, en remplacement de Monsieur ABOUBAKAR ABBA, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE SANAGA

CETIC DE SIMBANE

Directeur : Madame **EYIMI Thérèse Marie Jeanine**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **559 067-J**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Nkoteng, en remplacement de Monsieur **BIYO'O Guillaume Serge Victor**, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA LEKIE

CETIC D'EMANA

Directeur : Madame **ATANGANA, née MENGUENE Barbine**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **545 952-F**, précédemment Censeur au Lycée Technique d'Ekounou, en remplacement de Monsieur **NANGA OMBE** Liboire, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AFAMBA

CETIC DE NGONA

Directeur : Madame **FOUDA ETOGA, née OKOLONG Agnès** Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **587 257-M**, précédemment Censeur au Lycée de Nsam Efulan, poste créé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-KELLE

CETIC DE HEGBA

Directeur : Monsieur **MBEI Paul Kevin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **585 891-Z**, précédemment Censeur au Lycée Technique d'Obala, en remplacement de Monsieur **ESSIMI AMBOMO**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE LAMAL-NGUIBASSAL

Directeur : Monsieur **NGUIMBIS Ferdinang**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **560 702-C**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Ngomedzap, en remplacement de Monsieur **EOCK Jérémie**, appelé à d'autres fonctions.

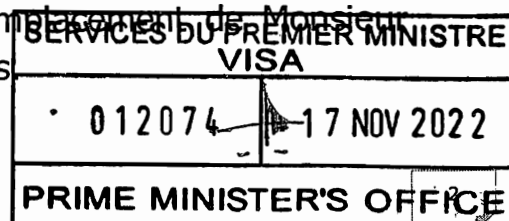
CETIC DE MODE

Directeur : Monsieur **EHIG BISSOHONG GODEFROY**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **609 331-A**, précédemment Censeur au Lycée Technique d'Eséka, en remplacement de Madame **BADJANG née YONDO Thérèse**, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-MFOUMOU

CETIC D'EBOLAKOUNOU

Directeur : Monsieur **ESSOMBA MENGUE Engelbert THADDEE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **612 086-G**, précédemment Lycée Technique De Yaoundé II, en remplacement de Monsieur **NTONGO NTONGO Jean Pierre**, appelé à d'autres fonctions



CETIC DE NKOL-MEWOUT

Directeur : Monsieur **MEKA MEKA Benjamin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **594 340-X**, précédemment Censeur au Lycée Technique d'Endom, en remplacement de Monsieur TATHUM, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE NGADA

Directeur : Monsieur **DIYANE TONYEE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **698 254-C**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Ngog-Mapubi, en remplacement de Monsieur TONG Jean Calvin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA KADEY

CETIC DE KETTE

Directeur : Monsieur **DJEUMO Isaac**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **545 241-P**, précédemment Chef des Travaux des Techniques Industrielles au Lycée Technique de Bertoua, en remplacement de Madame MINTIET, née ASSAMPELE Antoinette, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOM ET DJEREM

CETIC DE BONIS

Directeur : Monsieur **KAM NDJONGO Albert Eugène**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **585 989-M**, précédemment Chef des Travaux des Techniques Industrielles au Lycée Technique de Bertoua, en remplacement de Madame ONDOUA BILE Marielle, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

CETIC DE LOULOU

Directeur : Monsieur **DJORWE MANDANDI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **613 736-A**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Mora, en remplacement de Monsieur WATANE Emmanuel.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
012074	17 NOV 2022
PRIME MINISTER'S OFFICE	

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE ET CHARI

CETIC DE FOTOKOL

Directeur : Monsieur **HAMADOU YAYA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **685 970-Z**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Tokombéré, poste créé.

CETIC DE WAZA

Directeur : Monsieur **BLAOGA Potin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **652 836-M**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Guider, poste créé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO SAVA

CETIC DE SEKOUL

Directeur : Monsieur **RINGSSILLO PANINN Théophile**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **654 416-W**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Tibati, poste créé.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO TSANAGA

CETIC DE MAKANDAI

Directeur : Monsieur **DAIDAI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **614 826-A**, précédemment Chef de Travaux dans le même établissement, en remplacement de Monsieur DAIROU DIKAHA Dikaha, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NKAM

CETIC DE NDALLE BONEPOUPA

Directeur : Madame **NGAILAI née SEN Adèle Françoise**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **651 467-Z** précédemment Censeur au Lycée Technique de Mbanga, en remplacement de Monsieur BALING BALING Simon Bertin.



CETIC DE YINGUI

Directeur : Monsieur **BENGA David**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **550 252-T**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Mbanga, en remplacement de Monsieur SANI EYANGO Philippe, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA SANAGA MARITIME

CETIC DE MAKONDO

Directeur : Madame **NGO NGUE Pauline**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **616 494-O**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique d'Edéa, en remplacement de Monsieur NDJEBAYI Elie, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

CETIC DE POMLA-MANGA

Directeur : Monsieur **AHMED**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **695 138-P**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique de Bibémi, en remplacement de Monsieur BELADJI Luc, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-REY

CETIC DE PANDJAMA

Directeur : Monsieur **DENNE Wafa**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **586 058-Q**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Garoua-Bibémiré, en remplacement de Monsieur YAOUNA, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BOYO

CETIC D'AKEH

Directeur : Monsieur **MULOH Ephraïm MUBI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **652 962-V**, précédemment Directeur par intérim dans le même Etablissement.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
012074	17 NOV 2022
PRIME MINISTER'S OFFICE	

CETIC DE FUNDONG VILLAGE

Directeur : Monsieur **NGOWAH Ignatius NKENGLACK**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **610 173-V**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Babessi, en remplacement de Madame WAGUA, née Rophina KASAMA FORKWA, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE KIMBI

Directeur : Monsieur **MBALI Elijah NGOUNG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **655 042-O**, précédemment Surveillant Général dans le même Etablissement, en remplacement de Monsieur FONMEJANG GAMA Timothy, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DONGA-MANTUNG

CETIC DE LUH

Directeur : Monsieur **Nelson ASOBO KHAN**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **695 451-M**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique de Fundong, en remplacement de Monsieur YAUNDE Kenneth NSHOR, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE TABENKEN NKAMBE

Directeur : Monsieur **KOYELA Simon**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **616 885-M**, précédemment Censeur au CETIC de Nkeung Nkweng Bamenda III, en remplacement de Monsieur ADAMU Olivier MBENFU.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEZAM

CETIC DE MAMBU BAFUT

Directeur : Madame **NTEH Beatrice BESANGA**, Professeur des collèges d'Enseignement Technique, matricule **526 363-M**, précédemment Chef des Travaux au CETIC de Babungo, en remplacement de Monsieur NSOH Eric CHE, appelé à d'autres fonctions.

CETIC DE MUNDUM I

Directeur : Madame **CHIEK, née Janet ANIM DINGHA**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **592 168-W**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique Bilingue de Bamenda, en remplacement de Monsieur CHE NGWA Raphael, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NGO-KETUNJA

CETIC DE BAMALI

Directeur : Monsieur **SUBNGWI Gaston ZEMANKIE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **632 546-Q**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Bambalang, en remplacement de Monsieur AKOMBO Martin AWANKEM, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE NJIEUKECHIU

Directeur : Monsieur **LAISIN Jules Ferdinand**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **685 314-W**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique de Babessi, en remplacement de Monsieur DINGHA Aloysius BILLA, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES BAMBOUTOS

CETIC DE BALATCHI

Directeur : Monsieur **NKEFACK ALETENOU Pierre William**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **612 512-U**, précédemment Directeur du CETIC de Bandrefam, en remplacement de Monsieur BIANKEU Roger Le-Grand, muté.

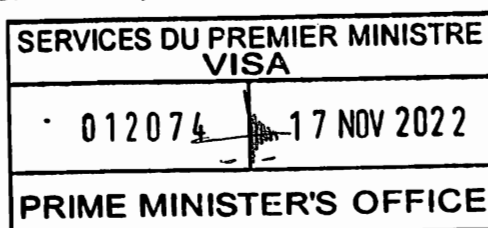
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT-NKAM

CETIC DE BAKOU

Directeur : Monsieur **MOMENE Roger**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **553 269-Y**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Bafang, en remplacement de Monsieur NJIEMOUN NJOUOGNOUET Jonas, appelé à d'autres fonctions.

CETIC DE MBOEBO

Directeur : Monsieur **NGANDEU Gilbert**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **560 556-X**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Bafang, en remplacement de Monsieur KUETE TINDO Marcellin Hilaire.



CETIC DE BANWA

Directeur : Monsieur **KOUMA, née OYIE ANNE Marie Madeleine**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **549 739-O**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique de Bafoussam, en remplacement de Monsieur TCHOUKOUAHA Michel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUNG-KHI

CETIC DE BANDREFAM

Directeur : Monsieur **BIANKEU Roger Le-Grand**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **569 710-T**, précédemment Directeur du CETIC de Balatchi, en remplacement de Monsieur NKEFACK ALETENOU Pierre William, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

CETIC DE FOTO-FIALAH

Directeur : Monsieur **TOFACK DJOUKEU Armand**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **599 295-G**, précédemment Censeur Industriel au Lycée Technique de Baboné, en remplacement de Monsieur NAOUSSI André Constant, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDE

CETIC DE BAKONG

Directeur : Monsieur **AYONGO BAYA Eric**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **702 470-J**, précédemment Chef de Travaux au Lycée Technique de Bafou, en remplacement de Madame TATO, née MBEUNKE Solange, appelée à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

CETIC DE KOUROM

Directeur : Monsieur **TONGUEU KAMGA Grégoire**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **530 571-Y**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique de Tchada, en remplacement de Monsieur WAMBA Aristide, appelé à d'autres fonctions.



CETIC DE LA VALEE DE NCHII

Directeur : Monsieur **DJIFACK Victor**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **632 762-K**, précédemment Chef de Travaux Industriels au Lycée Technique de Bahouan, en remplacement de Monsieur GBETVOM HABDOU Jules, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

CETIC D'OYEM II

Directeur : Monsieur **ODOGO Appolinaire Justin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **609 300-Q**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Kribi, en remplacement de Monsieur OLINGA FO'O Etienne, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

CETIC D'ELOGBATINDI

Directeur : Monsieur **NGOTA Bertin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **574 867-N**, précédemment Chef des Travaux au CETIC d'Efoulan Yetyang, en remplacement de Monsieur MBOUSSI A TANG Luc, appelé à d'autres fonctions.

CETIC DE NGOVAYANG I

Directeur : Monsieur **KONG Michel Blaise**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **558 396-P**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Campo, en remplacement de Monsieur MBOUTOU MBOUTOU Gervais Clotaire, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VALLEE DU NTEM

CETIC DE MEYO ELIE

Directeur : Monsieur **ABA'A Joël**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **587 287-D**, précédemment Chef des Travaux au Lycée de Ngoulemankong, en remplacement de Monsieur NGUEMA Emmanuel Le Brun, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CETIC DE MA'AN

Directeur : Monsieur **BETI BETI Jérémie**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **636 722-S**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Bengbis, poste créé.



**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-
OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUPE MANENGOUBA

CETIC DE NZELETED-NJUNGO

Directeur : Monsieur **EWANE NKWELLE Junior**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **696 937-O**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique de Lewoh, en remplacement de Monsieur FONJOCK Gregory NKEM.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDIAN

CETIC DE EBOBE BALUE-NDIAN

Directeur : Monsieur **Fidelis MURI ORUME**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **647 020-V**, précédemment Surveillant Général au CCAS Kumba, en remplacement de Monsieur NAYOMBE Isaac BEKINDAKA.

ARTICLE 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

ARTICLE 3.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /

Yaoundé, le 21 NOV 2022

**Le Ministre des Enseignements
Secondaires,**

